AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1890
FR0004052561-FS0785

11 août 2017

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

HUBWOO

(Euronext Paris)

1. Par courriers reçus le 10 août 2017, la société Proactis US Holdings, Inc.[1] (2,111 East Highland Avenue, Suite B-375, Phoenix AZ 85016, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement, par l'intermédiaire de la société Perfect Commerce LLC qu'elle contrôle, en hausse, le 4 août 2017, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 50% et 2/3 du capital et des droits de vote de la société HUBWOO et détenir indirectement 107 643 405 actions HUBWOO représentant autant de droits de vote, soit 78,95% du capital et des droits de vote de cette société[2].

 Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition hors marché, par la société Proactis US Holdings, Inc., de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société Perfect Commerce LLC[3], laquelle détient 78,95% du capital et des droits de vote de la société HUBWOO.

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

 « La société Proactis US Holdings, Inc. déclare :

 - l'acquisition indirecte d'actions HUBWOO par Proactis US Holdings, Inc. résulte de l'acquisition de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société Perfect Commerce LLC ;

 - l'acquisition a été financée au moyen d'une augmentation de capital d'un montant de 70 millions de livres sterling (environ 77 millions d'euros) et d'un prêt […] d'un montant de 30 millions de livres sterling (environ 33 millions d'euros) ;

 - agir seule ;

 - une demande de dérogation à l'obligation de dépôt d'un projet d'offre publique sur le fondement de l'article 234¬9, 8° de son règlement général sera déposée à l'AMF ;

 - sous réserve de l'obtention de la dérogation à l'obligation de déposer une offre publique d'achat, Proactis US Holdings, Inc. n'a pas l'intention d'acquérir des actions HUBWOO ;

 - ne pas envisager de retirer HUBWOO de la cotation sur Euronext Paris […] ;

[1] Contrôlée par Proactis Holdings Plc.
[2] Sur la base d'un capital composé de 136 345 527 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. communiqué de la société HUBWOO en date du 7 juillet 2017.

- ne pas envisager la réalisation d'opérations de fusions ou de réorganisations juridiques (telles que notamment la liquidation ou la cession d'actifs significatifs de HUBWOO ou de ses filiales), à l'exception du transfert de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société Perfect Commerce SA (directement titulaire des 107 643 405 actions HUBWOO) de sa société mère, Perfect Commerce LLC, au profit de la société Proactis Overseas Limited (ce transfert ne constituant qu'un reclassement de titres au sein du groupe Proactis) ;

- ne pas envisager de modifier les statuts de HUBWOO ;

- ne pas envisager de modifier la stratégie de HUBWOO (il n'est pas envisagé de fermeture de bureaux ni de réductions d'effectifs) ;

- dans le prolongement (i) de la démission de M. Jerrold Miller et de M. Mark Dreyfus et (ii) de la cooptation de M. Tim Sykes, avoir l'intention d'élargir la composition du conseil d'administration de HUBWOO en désignant deux nouveaux administrateurs lors de la prochaine assemblée générale (dont la date reste à définir) : M. Sean McDonough et Mlle Rachel Rollinson ;

- ne pas avoir conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société HUBWOO ;

- ne détenir aucun des instruments financiers ou accords mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce. »
